



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Couches paysannes et élevage charolais dans le Nivernais

M. Michel Blanc

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Blanc Michel. Couches paysannes et élevage charolais dans le Nivernais. In: Économie rurale. N°129, 1979. pp. 36-45;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2614>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1979\\_num\\_129\\_1\\_2614](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_129_1_2614)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Après avoir très rapidement retracé les grands traits de l'introduction et de la production d'animaux de race charolaise dans l'île Nivernais Central, cet article propose un regard particulier sur la dynamique actuelle de cette production dans la région considérée. Ayant remarqué qu'à quelques nuances près, la grande majorité des exploitations agricoles produisent des animaux maigres vendus entre 18 et 24 mois, l'auteur s'attache à présenter les couches sociales de producteurs, et à rechercher les effets qu'exerce sur chacune d'elles l'adoption de ce type de production. La pérennité de ce système de production apparaît au terme de l'article reposer largement sur une alliance inégale entre deux couches de producteurs. Cependant, le fait que l'étude se réduise aux seules couches de producteurs agricoles et ne concerne pas l'ensemble des agents économiques de la filière viande, réduit la portée des conclusions qu'on en peut tirer relativement à l'avenir de ce système de production dans cette région.

## Abstract

This article first outlines the introduction and the production of charolais stock in the Central Nivernais region and then more specifically considers its present evolution in this region. The writer notices that the majority of the farms produce unfattened stock, sold between 18 and 24 months, and then presents the social origin of the farmers and examines the factors that encourage them to adopt this type of production.

The long-standing nature of this production system seems to depend mostly on an unequal alliance between two types of producers. Nevertheless the fact that this survey is limited to the farming population alone and does not cover all the economic agents in the meat network, reduces the scope of the conclusions that can be drawn with regard to the future of this production system in this region.

# COUCHES PAYSANNES ET ÉLEVAGE CHAROLAIS DANS LE NIVERNAIS

Michel BLANC

Laboratoire d'économie rurale, Université des Sciences sociales, Toulouse

Après avoir très rapidement retracé les grands traits de l'introduction et de la production d'animaux de race charolaise dans le Nivernais Central, cet article propose un regard particulier sur la dynamique actuelle de cette production dans la région considérée. Ayant remarqué qu'à quelques nuances près, la grande majorité des exploitations agricoles produisent des animaux maigres vendus entre 18 et 24 mois, l'auteur s'attache à présenter les couches sociales de producteurs, et à rechercher les effets qu'exerce sur chacune d'elles l'adoption de ce type de production.

La pérennité de ce système de production apparaît au terme de l'article reposer largement sur une alliance inégale entre deux couches de producteurs. Cependant, le fait que l'étude se réduise aux seules couches de producteurs agricoles et ne concerne pas l'ensemble des agents économiques de la filière viande, réduit la portée des conclusions qu'on en peut tirer relativement à l'avenir de ce système de production dans cette région.

## PEASANT POPULATION AND CHAROLAIS BREEDING IN THE NIVERNAIS REGION

*This article first outlines the introduction and the production of charolais stock in the Central Nivernais region and then more specifically considers its present evolution in this region. The writer notices that the majority of the farms produce unfattened stock, sold between 18 and 24 months, and then presents the social origin of the farmers and examines the factors that encourage them to adopt this type of production.*

*The long-standing nature of this production system seems to depend mostly on an unequal alliance between two types of producers. Nevertheless the fact that this survey is limited to the farming population alone and does not cover all the economic agents in the meat network, reduces the scope of the conclusions that can be drawn with regard to the future of this production system in this region.*

De vertes prairies où paissent, du printemps à l'automne, de lourds charolais : voilà le Nivernais selon l'imagerie d'Epinal qui, une fois n'est pas coutume, ne trahit pas trop la réalité, même si elle la caricature quelque peu.

Le Charolais fait aujourd'hui la réputation du Nivernais, la fortune de certains producteurs, mais peut-être aussi le malheur d'autres éleveurs. Il profite en tout cas de manière bien inégale aux uns et aux autres : le démontrer est l'ambition de cet article.

## INTRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE CHAROLAIS EN NIVERNAIS

L'histoire de l'introduction et de l'expansion du Charolais dans cette région reste obscure à bien des égards.

« Selon la tradition, Claude MATHIEU né à Oyé (Saône-et-Loire) le 9 octobre 1738, devint fermier de la terre d'Arzely, près de Saint-Benin d'Azy et amena avec lui son bétail charolais et ses habitudes de travail. Fils d'un des plus gros commerçants en bœufs de la province, il avait des moyens financiers et avait pratiqué l'emboûche en Charolais. Il arrivait dans une ferme où tout était à faire, mal entretenue et mal reliée au village, mais retrouvait un sol favorable, à savoir les mêmes terrains argilo-calcaires du lias que ceux de son pays natal. Il transforma peu à peu sa ferme, créa

des prairies et multiplia son bétail dont il tira un parti habile. Il devint fort riche et acquit beaucoup de considération ; en 1789, il fut élu député à la Constituante; il mourut en 1793 » (1).

Que le mérite de l'introduction du charolais revienne à MATHIEU, d'Oyé, ou à un autre importe finalement peu. En tout cas, il représente bien ces hommes qui ont œuvré à l'essor du charolais à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et dans le courant du 19<sup>e</sup>. Ce n'est pas un paysan, pas même un riche laboureur. C'est un bourgeois, fils de très gros commerçants, disposant d'importantes res-

(1) André THUILLIER. *Economie et Société Nivernaises au début du 19<sup>e</sup> siècle*. Ed. Mouton, Paris, 1974, p. 59.

sources financières, opérant de grandes améliorations foncières et pratiquant l'embouche. Tous les prophètes du charolais en Nivernais lui ressembleront : propriétaires de bois, maîtres de forges, et surtout après 1830 grands propriétaires légitimistes. Ils ne manquent pas de moyens financiers, exploitant des domaines de plus de 100 hectares de terres cultivables.

Au début l'embouche n'est pas l'unique, ni même la principale destination du bœuf. C'est avant tout un animal de trait utilisé pour les charrois de minerais par les maîtres de forge, et de bois par les propriétaires de forêts. A cet égard, le charolais se montre au moins l'égal du bœuf morvandiau. Et quand vers 8-9 ans, il devient impropre au travail, il engraisse mieux et permet de tirer un meilleur profit lors de la vente pour la boucherie à Nevers et au marché de Poissy, qui alimente alors Paris en viande.

Puis peu à peu la métallurgie nivernaise au bois périclète devant la concurrence des hauts fourneaux utilisant le coke ; le chauffage de Paris utilise de plus en plus le charbon, supprimant à partir de 1870 un des principaux débouchés des forêts nivernaises. A cette date, le bœuf n'est plus élevé que pour la viande : on le vend gras à 3 ou 4 ans. Mais cette spéculation est sans doute encore à l'époque, réservée à une élite de gros éleveurs.

Dans les années 1840, les petits cultivateurs très généralement métayers, consacrent aux céréales les 7/10<sup>es</sup> de leur superficie, le reste étant laissé en jachère (2). Peu intéressée à l'élevage du charolais, la masse des paysans rentre même en conflit à ce sujet avec les gros éleveurs qui veulent supprimer les droits de vaine pâture et de parcours, mettre en culture les communaux, autant de mesures qui ruinent les petits élevages paysans (3).

A partir de 1870, les méthodes d'élevage et d'embouche se répandent largement chez les petits agriculteurs (4). Cependant, l'activité agricole de la Nièvre est encore loin, à l'époque, d'être quasi-uniquement

tournée vers la production bovine. Il suffit pour s'en convaincre de calculer la part du territoire cultivé consacrée à la production fourragère (cf. tableau 1).

Tableau 1. — Part du territoire cultivé consacrée à la production fourragère (prairies permanentes, temporaires et artificielles)

	1852	1862	1882	1892	1929	1955	1970
Nièvre . (a)	31,0	30,9	36,1	36,8	59,4	68,1	71,6
France . (b)	32,5	35,4	33,4	34,7	50,5	52,8	55,4
a/b	0,95	0,87	1,08	1,06	1,17	1,29	1,29

Source : J.-B. VIALON, Croissance agricole en France et en Bourgogne de 1850 à nos jours. Université de Dijon, juin 1976.

La spécialisation de la Nièvre apparaît récente, elle s'amorce entre 1892 et 1929 et se renforce encore entre 1929 et 1955. Or, ce mouvement s'accompagne avec un certain décalage dans le temps, d'une accélération au rythme annuel de diminution des exploitations agricoles, qui devient nettement supérieur au rythme français après 1929 et surtout après 1955 (cf. tableau 2).

Tableau 2. — Taux annuel d'évolution du nombre d'exploitations

	1882-1892	1892-1929	1929-1955	1955-1970
Nièvre . ....	+ 0,57 %	— 0,58 %	— 1,72 %	— 4,36 %
France . ....	— 0,11 %	— 0,43 %	— 1,37 %	— 2,63 %

Source : J.-B. VIALON, op. cit.

Introduit à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et développé au cours du 19<sup>e</sup> par une élite de gros éleveurs, l'élevage du charolais s'est répandu dans les autres exploitations à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et n'y est devenu la production essentielle qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais les petits éleveurs ne semblent pas avoir beaucoup profité de cette spécialisation, bien au contraire.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

## LES COUCHES PAYSANNES DU NIVERNAIS FACE A L'ELEVAGE CHAROLAIS AUJOURD'HUI

Trop souvent, quand il s'agit de l'agriculture nivernaise, on se contente d'opposer le club des gros éleveurs à la masse des petits paysans. La réalité des rapports de production apparaît plus complexe. Son étude a conduit à distinguer, à la fin des années soixante, six couches sociales principales au sein de l'agriculture nivernaise (5).

### 1 — Le prolétariat agricole

En 1967 cette couche regroupe 17,3 % des actifs agricoles de la région. Les deux-tiers d'entre eux sont employés par la paysannerie aisée, l'autre tiers par le capitalisme agraire.

Dans le premier cas, on ne rencontre généralement qu'un travailleur salarié, plus rarement deux dans les unités de production où ils sont embauchés. Moins nombreuse que la main-d'œuvre familiale, la main-d'œuvre salariée apparaît ici comme une force de travail d'appoint généralement peu qualifiée. Ce type de

(2) André THUILLIER, op. cit. p. 66.

(3) André THUILLIER, op. cit. p. 78.

(4) André THUILLIER, op. cit. p. 87.

(5) Le lecteur curieux de connaître les critères de repérage des différentes couches, et souhaitant de plus amples précisions sur certains points évoqués dans cet article, peut se reporter à : Michel BLANC, Couches sociales et systèmes de production dans l'agriculture du Nivernais central. INRA, Toulouse, septembre 1977.

prolétariat agricole peu qualifié, très dispersé, ne voit ses effectifs se réduire qu'à un rythme lent : 1 % par an environ entre 1967 et 1970.

Dans les exploitations du capitalisme agraire, on rencontre généralement au moins trois ouvriers, parfois plus. Ici la force de travail salariée constitue l'essentiel du collectif de travail. Une fraction de cette main-d'œuvre doit alors nécessairement être qualifiée. Cependant le prolétariat agricole de ces exploitations décline rapidement : ses effectifs se réduisent à un rythme annuel voisin de 6 % entre 1967 et 1970.

Même s'il représente une part non négligeable des actifs agricoles de la région, le poids économique et social de cette couche paraît faible, car sa fraction la plus concentrée, la plus qualifiée, la mieux placée sans doute pour participer à d'éventuelles luttes est en voie d'élimination rapide. De moins en moins nombreux, de moins en moins qualifiés, de plus en plus dispersés, les ouvriers agricoles ne semblent pouvoir fournir qu'une bien faible force d'appoint aux couches sociales qui pourraient éventuellement rechercher leur alliance.

## 2 — Le semi-prolétariat

Cette couche sociale regroupe des ménages qui ne sont pas de purs producteurs de marchandises agricoles, mais qui en outre vendent une fraction de leur force de travail. En tant que producteurs agricoles, ils sont à la tête de très petites exploitations, dont l'étendue est généralement inférieure à 10 ha mais peut parfois atteindre 20 ha et exceptionnellement 30 ha. En tant que prolétaires, ils ont dans la moitié des cas une activité agricole, et dans l'autre moitié une activité industrielle ou tertiaire.

Cette couche puise sans doute ses origines à deux sources principales. D'une part, elle représente les vestiges de l'ancien groupe des journaliers agricoles qui louaient plus ou moins régulièrement leur force de travail aux grands domaines et aux paysans moyens contre une rémunération faible, et produisaient sur un petit lopin de terre une grande partie de leurs moyens de subsistance. Mais d'autre part, elle est aussi sans doute issue de la lignée des ouvriers-paysans qui formaient et forment encore une partie de la main-d'œuvre de la vieille industrie métallurgique nivernaise.

Dans les exploitations agricoles mises en valeur par ce semi-prolétariat, la force de travail est très généralement uniquement fournie par le chef d'exploitation et son conjoint, parfois même par le chef d'exploitation seul. Les enfants, en revanche, ne participent que très rarement à la production. Il est vrai que la taille réduite de l'unité de production ne permet guère de mobiliser beaucoup de travailleurs. D'ailleurs en règle générale, ni le chef d'exploitation, ni son conjoint ne travaille à temps complet sur l'exploitation. Bien sûr l'un des deux a pratiquement toujours une activité extérieure, ce qui

limite le temps qu'il peut consacrer à l'exploitation, mais très souvent l'autre conjoint n'est pas dans cette situation et ne travaille cependant pas à temps complet sur l'exploitation.

En outre, si certaines exploitations du semi-prolétariat adoptent un système de production relativement intensif, reposant notamment sur l'élevage laitier, d'autres se contentent d'élever une dizaine ou une vingtaine de brebis mères. Ainsi le revenu agricole, pour certains de ces semi-prolétaires, est sans doute nettement plus faible que celui tiré de la vente d'une partie de la force de travail familiale en dehors de l'exploitation. En ce sens, certains d'entre eux sont plus ouvriers que paysans.

D'ailleurs la démographie de cette couche est remarquable. On y rencontre la plus forte proportion de célibataires, symptôme manifeste de pauvreté ; là aussi le nombre d'enfants mis au monde par les femmes de plus de quarante ans est le plus élevé. Ce phénomène renvoie sans doute à une double interprétation. D'une part, quand les petits paysans ont beaucoup d'enfants, ils sont contraints de trouver d'autres sources de revenus que celles liées à la mise en valeur d'une exploitation agricole à la taille trop exiguë. D'autre part les semi-prolétaires, quand ils se sont mariés, n'ont guère cherché à éviter par une limitation des naissances, la division d'un patrimoine qu'ils ont toujours su trop petit pour permettre à des successeurs éventuels d'en vivre et a fortiori de le faire fructifier. Ces semi-prolétaires n'ont jamais dû entretenir beaucoup d'illusions quant au devenir de la micro-exploitation qu'ils mettent en valeur.

Sans avenir, l'exploitation du semi-prolétaire semble cependant relativement peu « fragile ». Rares sont les exploitations pérennes de cette couche qui ont vu leur superficie diminuer entre 1967 et 1970. Par contre, près du tiers d'entre elles l'ont vu s'accroître : de 6 ha en moyenne.

Cependant cette couche tend à disparaître assez rapidement. Sans doute moins par une prolétarianisation totale des individus qui la composent, que par un non renouvellement de ses membres. La réduction des emplois salariés dans les grandes exploitations en est sans doute la cause principale.

Regroupant en 1967, 11 % des actifs agricoles de la région et contrôlant à peine plus de 3 % des terres, le poids économique de cette couche apparaît singulièrement faible. De plus, adoptant souvent des systèmes de production différents de ceux mis en œuvre par les autres couches sociales, elle apparaît relativement peu intégrée à l'agriculture régionale. Tirant sans doute le plus souvent, la plus grande part de ses revenus de la vente de sa force de travail, elle se sent probablement assez peu concernée par l'évolution que connaît la production agricole régionale, et ne risque pas de prendre une part active aux luttes qui pourraient en découler, d'autant plus que ses rangs s'éclaircissent rapidement.

### 3 — La paysannerie pauvre

Elle regroupe des petits producteurs agricoles qui ne parviennent pas à dégager des revenus suffisants pour assurer la reproduction élargie de leur exploitation. Celle-ci disparaîtra en tant qu'unité de production autonome, quand la retraite ou la mort mettra un terme définitif à l'activité de son chef.

Cette paysannerie est sans doute à la fois pauvre et paupérisée. Pauvre, elle l'a probablement toujours été, la fréquence du taux de célibat chez les exploitants de 35 à 54 ans en témoigne. Mais elle s'est sans doute paupérisée au fil des années : contrairement aux semi-prolétaires, une fraction de la paysannerie pauvre a sans doute cru, un moment, pouvoir reproduire et transmettre à la génération suivante l'exploitation. En tout cas la faiblesse du nombre moyen d'enfants par femme âgée de plus de 40 ans dans les exploitations à faire-valoir direct dominant, milite en faveur de cette hypothèse. Il semble qu'on ait pratiqué ici une limitation volontaire des naissances pour éviter la division du patrimoine. Mais lorsque l'exploitation n'a pu s'agrandir, elle s'avère trop petite, à l'heure où la retraite approche, pour que le fils remplace le père. L'espoir de succession familiale, un moment caressé, s'évanouit.

Ainsi la paysannerie pauvre met en valeur de petites exploitations dont la superficie est comprise entre 10 et 30 ha. Le travail est ici encore, fourni essentiellement par le chef d'exploitation et son conjoint, souvent âgés de plus de 50 ans. La participation des enfants à la production est rare et quasiment toujours occasionnelle. Cependant, en dépit de la faible superficie, le chef d'exploitation trouve généralement à s'employer à temps complet. Le travail sur l'exploitation, pour peu productif qu'il soit, demeure la seule source de revenu.

Et pourtant cette couche ne semble pas adopter dans l'ensemble, un système de production très différent de celui mis en œuvre par les couches plus favorisées. Ici domine la production de charolais maigre vendu entre 18 et 24 mois. Ce système relativement extensif condamne bien sûr à terme les exploitations les plus petites, et assure un renouvellement constant de la paysannerie pauvre par une paupérisation progressive des unités de production de la paysannerie moyenne qui ne parviennent pas à s'agrandir suffisamment. Sur la base de ce système, la productivité du travail dans la paysannerie pauvre ne peut qu'être faible : elle est pratiquement deux fois moins élevée que celle atteinte par la paysannerie aisée et le capitalisme agricole. Le retard de la paysannerie pauvre, de ce point de vue, augmente entre 1967 et 1970. Dans ces conditions, les exploitations de cette couche ne peuvent guère accroître leur superficie : parmi les exploitations pérennes, un quart seulement d'entre elles y parviennent entre 1967 et 1970. Plus nombreuses au contraire sont celles qui voient, durant la même période, leur superficie diminuer.

On peut donc dire que ce système de production permet une libération assez rapide des terres auparavant

détenues par la paysannerie pauvre, au profit des couches plus favorisées.

Regroupant en 1967 à peine 11 % des actifs agricoles de la région, contrôlant moins de 5 % de la SAU, formée en grande partie d'agriculteurs âgés, la paysannerie pauvre ne peut pas être la couche initiatrice d'une transformation du système de production dominant dans la région. En revanche, elle peut servir d'appui à d'autres couches qui chercheraient à promouvoir un tel mouvement.

### 4 — La paysannerie moyenne

Elle regroupe des agriculteurs qui assurent une reproduction élargie de leur unité de production, garantissant ainsi sa pérennité au moins à moyen terme. Toutefois, la force de travail mise à l'œuvre est quasiment toujours recrutée au sein de la famille.

Il s'agit donc de paysans qui ont très généralement accru les superficies cultivées au cours des années passées. Cette couche, comme la paysannerie pauvre, semble, quand elle exploite en faire-valoir direct, limiter volontairement le nombre des naissances, afin d'éviter la dispersion du patrimoine lors de l'ouverture des successions.

Ces paysans sont souvent jeunes, indice que la succession d'une génération à l'autre s'est effectuée sans problème, jusqu'à une date très récente. Cependant, la proportion de célibataires demeure élevée, symptôme révélateur de conditions de vie et de travail parfois difficiles, et annonciateur de difficultés à venir dans le processus de reproduction de certaines de ces exploitations.

Ces exploitations sont en fait les seules dans la région à mériter vraiment le qualificatif de « familiales ». On a vu en effet que les exploitations de la paysannerie pauvre et du semi-prolétariat étaient en fait très généralement plus « conjugales » que réellement familiales. Dans le cas de la paysannerie moyenne, au contraire, les collectifs de travail familiaux réunissent dans la majorité des cas, des travailleurs appartenant à au moins deux générations différentes. Sans doute la succession d'une génération à l'autre est ici précédée et suivie par une période plus ou moins longue de cohabitation des générations successives.

Installés sur des unités de production dont la superficie est généralement comprise entre 30 et 70 ha, ces paysans moyens parviennent, en s'adonnant à l'élevage de charolais maigres vendus entre 18 et 24 mois, à atteindre des niveaux de productivité de travail nettement supérieurs à ceux observés dans la paysannerie pauvre et le semi-prolétariat, mais encore significativement inférieurs à ceux enregistrés dans les couches plus favorisées. Cependant, ce retard de productivité par rapport à la paysannerie aisée et au capitalisme agraire semble, à première vue, se réduire entre 1967 et 1970. Toutefois, ce progrès n'est pas pour autant annonciateur de lendemains radieux. Il s'effectue, en effet essen-

des collectifs de travail associant des travailleurs appartenant à des générations différentes. Ce phénomène laisserait présager qu'un nombre croissant de ces exploitations ne seront pas reprises par la génération suivante. Ainsi paradoxalement l'accroissement de la productivité serait dans ce cas plus la conséquence de la disparition future de l'unité de production que le vecteur de sa pérennité à long terme.

Une exploitation de la paysannerie moyenne sur deux voit sa superficie s'accroître entre 1967 et 1970, mais dans 2/3 des cas environ cette augmentation reste inférieure à 10 ha.

Finalement, la paysannerie moyenne apparaît parcourue par des mouvements contradictoires. D'un côté certains de ces agriculteurs parviennent à s'agrandir mais, dans le même temps, d'autres ou parfois les mêmes, demeurent célibataires ou voient se réduire la taille de leur collectif de travail. Les signes d'un développement ultérieur et ceux d'une régression future apparaissent ainsi simultanément au sein de cette couche.

Si le système de production dominant permet à court terme à la paysannerie moyenne de s'emparer d'une partie des terres libérées par la paysannerie pauvre, il ne garantit cependant nullement la pérennité à long terme des exploitations de cette couche sociale.

Son poids économique et social n'est pas négligeable. Elle regroupe plus du quart des actifs agricoles de la région et contrôle également plus du quart de la superficie. Elle fournit en outre, environ un cinquième des responsables professionnels. C'est donc une force avec laquelle il faut compter mais une force trop faible cependant pour faire triompher ses intérêts sans s'allier à d'autres couches sociales.

## 5 — La paysannerie aisée

Cette couche sociale assure une reproduction élargie des unités de production qu'elle contrôle. En outre, elle fait quasiment toujours appel à la main-d'œuvre salariée. Cependant, celle-ci demeure moins importante que la main-d'œuvre familiale.

Pour l'essentiel, il s'agit soit de paysans moyens qui se sont enrichis, soit de capitalistes agraires qui ont progressivement perdu l'essentiel de la force de travail salariée autrefois employée. Leur aisance se manifeste dans la faiblesse du taux de célibat.

Si au sein du collectif de travail, la force de travail familiale reste prépondérante, celle-ci demeure dans la majorité des cas formée par des travailleurs appartenant à la même génération ; le chef d'exploitation et son conjoint. Comme la pérennité à long terme de l'unité de production est ici très généralement assurée, ce phénomène suggère que la succession d'une génération à l'autre se réalise souvent ici selon une modalité particulière : par l'installation du successeur potentiel sur une exploitation formellement indépendante de

l'exploitation paternelle, mais sans doute économiquement très liée à cette dernière par l'emploi en commun d'une partie du parc de matériel, voire même de la force de travail. Lors du départ à la retraite du père, les deux exploitations se trouveraient alors réunies sous la direction du fils.

Cette couche s'adonne également à l'élevage de charolais maigre. Et dans ce cadre, elle atteint des niveaux de productivité de travail élevés, productivité qui d'ailleurs s'améliore encore entre 1967 et 1970. Ici, l'accroissement de la productivité se réalise sans que l'importance de la force de travail décline.

Près de la moitié des exploitations de cette couche accroissent leur superficie entre 1967 et 1970. Et dans environ la moitié des cas, ces agrandissements sont supérieurs à 10 ha.

On le voit, pour cette couche, l'avenir se dessine sous les meilleurs auspices. Son poids économique et social est manifeste. Certes elle regroupe moins du quart des actifs agricoles de la région, mais elle contrôle presque la moitié des terres en 1967 (ce seuil est d'ailleurs dépassé en 1970). Elle fournit en outre environ la moitié des responsables professionnels de la région.

## 6 — Le capitalisme agraire

Dans cette couche sociale, la force de travail est principalement d'origine salariée. Souvent le chef d'exploitation ne participe pas directement à la production : il l'organise, la surveille, veille aux conditions de sa réalisation sur les marchés. Si la production principale demeure l'élevage de charolais maigre, l'engraissement est parfois pratiqué de même que la vente d'animaux pour la reproduction. L'importance de la production assure à cette couche une position favorable face au petit capitalisme commercial qui lui achète ses produits. D'ailleurs parfois, ces capitalistes agraires s'adonnent eux-mêmes au commerce des bestiaux.

Hélas, la méthode d'investigation ici utilisée : l'exploitation des enquêtes statistiques du ministère de l'agriculture, s'avère être un outil de bien médiocre qualité pour mener à bien l'analyse de cette couche sociale, et cela pour deux raisons. La première tient à la faiblesse apparente des effectifs de cette couche qui rend peu significatifs les indicateurs de moyenne ou de dispersion calculés. Mais l'essentiel n'est sans doute pas là. Plus fondamentalement, la notion d'exploitation agricole recouvre sans doute mal la réalité des unités de production de cette couche, car elle ne permet pas de repérer les multiples modalités de mise en valeur de ce capital : qu'il s'agisse de la mise en pension d'animaux, des locations de terres à des pseudo-métayers ou pseudo-fermiers qui sont en réalité des quasi-salariés, de l'exploitation des terres situées en dehors de la zone étudiée, la multiplicité des arrangements familiaux peuvent déguiser des cumuls d'exploitations, etc...

Ainsi, compte tenu de la méthode employée, l'estimation qu'on peut faire du poids économique et social de cette couche reste très imprécise. Si elle regroupe sûrement moins de 5 % des actifs agricoles de la région, elle concentre très probablement plus de 15 % des terres. De ce fait, son importance économique et sociale n'est pas négligeable.

### SYSTEME DE PRODUCTION ET DYNAMIQUE SOCIALE

La spécialisation de la Nièvre dans la production de bovins maigres de races charolaises s'est amorcée entre 1892 et 1929, et s'est renforcée encore entre 1929 et 1955. Or ce mouvement s'est accompagné **avec un certain décalage dans le temps**, d'une accélération du rythme annuel de diminution des exploitations agricoles qui est devenu nettement supérieur au rythme français après 1929 et surtout après 1955. Ainsi ce système de production semble avoir hâté la ruine de certaines couches paysannes.

Dans le cadre de ce système de production relativement extensif, l'accroissement de la productivité a essentiellement revêtu la forme d'un accroissement du rapport Terre/Travail, entraînant à un pôle une libération de terres et suscitant simultanément à l'autre pôle une soif de terres.

En analysant plus en détail ce système de production, on s'est aperçu qu'il précipitait la ruine de la paysannerie pauvre dont profitaient inégalement la paysannerie moyenne et la paysannerie aisée, l'une arrondissant certes son domaine mais sans assurer pour autant sa pérennité à longue échéance ; l'autre concentrant encore plus rapidement les terres libérées et garantissant ainsi son avenir à long terme. En ce sens, ce système de production peut être interprété comme le fruit d'un type particulier d'alliance ; celle de la paysannerie aisée et de la paysannerie moyenne contre la paysannerie pauvre.

Au sein de cette alliance, la paysannerie aisée occupe une position hégémonique : le système adopté sert ses intérêts à long terme et permet le maintien à court terme des positions de la paysannerie moyenne, mais ne garantit nullement, bien au contraire, la pérennité à long terme de toutes les exploitations de cette couche.

Cette domination de la paysannerie aisée sur la paysannerie moyenne se traduit notamment au niveau de l'origine sociale des responsables professionnels. Près de 50 % d'entre eux sont issus de la paysannerie aisée, et seulement 20 % de la paysannerie moyenne.

Face à cette alliance, la paysannerie pauvre est bien isolée. Elle ne peut guère compter sur un semi-prolétariat pour lequel l'activité agricole est sans doute généralement secondaire, ni encore moins sur un prolétariat agricole de moins en moins nombreux et de plus en plus dispersé. Seule, elle ne représente que 11 % des

actifs agricoles de la région et contrôle moins de 5 % des terres. Elle regroupe enfin une majorité de paysans âgés, plus préoccupés sans doute des conditions de leur retraite que du devenir de leur exploitation.

Dans ces conditions, le système de production dominant repose sur une base sociale assez stable. Deux circonstances cependant, surtout si elles se conjugueraient, pourraient conduire à ébranler les positions apparemment solides de la paysannerie aisée.

Tout d'abord si l'analyse en terme de rapports entre couches sociales veut contribuer à éclairer la stabilité des systèmes de production, elle ne doit pas se cantonner au seul examen des couches appartenant à la sphère de production agricole proprement dite, elle doit prendre en compte les mouvements de toutes les couches intervenant tout au long de la chaîne agro-alimentaire. Une concentration du capital s'opère actuellement au niveau de la transformation, de la distribution, et même de la consommation (par le biais du développement de la restauration collective) des viandes. Ces nouvelles structures qui se mettent en place à l'aval de la production des animaux de boucherie, modifieront-elles la demande de viande provenant d'animaux abattus entre deux et trois ans ? En l'état actuel de nos connaissances, on ne peut que poser la question à défaut de savoir y répondre.

Par ailleurs, même si on limite l'analyse à la seule sphère de production agricole, on peut s'interroger sur les possibilités de constitution d'un autre bloc d'alliance. La paysannerie moyenne ne pourrait-elle pas s'émanciper de la tutelle de la paysannerie aisée, et s'allier avec la paysannerie pauvre sur la base de la mise en place d'autre(s) système(s) de production ?

Bien sûr, quel(s) que soi(en)t le(s) système(s) adopté(s), la double tendance à l'élimination de la paysannerie pauvre et à son renouvellement à partir d'éléments venant de la paysannerie moyenne, continuera à se manifester. Ce mouvement est en effet inhérent à un système social reposant sur la concurrence entre unités de production. L'enjeu qui se cache derrière une modification du système de production n'est donc pas le renversement de cette évolution, mais la modulation de son rythme.

A ce nouveau bloc d'alliance : paysannerie pauvre-paysannerie moyenne, correspondrait la promotion d'autre(s) système(s) de production. Mais l'économiste seul est incompétent pour en dessiner les contours. Il peut seulement préciser que ce(s) système(s) devrai(en)t répondre à une exigence fondamentale : demander plus de travail par unité de superficie tout en permettant d'atteindre une bonne productivité par rapport aux normes en vigueur pour la production considérée.

La mise en place de ce(s) système(s) de production ne peut résulter de la seule décision individuelle des exploitants mais également, sinon surtout, d'une action

collective relative notamment à la vulgarisation d'autres techniques, peut-être à l'instauration d'une division du travail entre exploitations des différentes couches, voire même à la recherche de débouchés pour l'écoulement d'éventuelle(s) production(s) nouvelle(s).

On le voit, la théorie de la production ne peut se réduire à la seule théorie de l'entreprise, mais doit, pour réaliser de nouveaux progrès, analyser les rapports qui se nouent entre les différentes couches sociales participant à la production.

## ANNEXE STATISTIQUE

### I — CARACTERISTIQUES GENERALES DES COUCHES SOCIALES

Tableau 1. — Répartition des actifs agricoles selon la couche sociale en 1967

	Ouvriers agricoles	Semi-prolétaires	Paysans pauvres	Paysans moyens	Paysans aisés	Capitalistes agricoles	Autres couches sociales	Retraités	Total
Nombre d'actifs . . . . .	268	176	166	414	348	52	48	79	1 551
	17,3	11,3	10,7	26,7	22,4	3,4	3,1	5,1	100

Tableau 2. — Répartition de la surface agricole utilisée selon les couches sociales en 1967

1967	Semi-prolétariat	Paysannerie pauvre	Paysannerie moyenne	Paysannerie aisée	Capitalisme agricole	Autres couches sociales	Retraités	Total
SAU en ha . . . . .	972	1 650	7 934	14 130	4 564	700	389	30 339
en % . . . . .	3,2	5,4	26,2	46,6	15,0	2,3	1,3	100,0

Tableau 3. — Répartition des exploitations selon leur appartenance aux différentes couches sociales en 1967 et en 1970

Situation en 1967 \ Situation en 1970	Situation en 1967								Total en 1970	
	Retraité	Semi-prolétariat	Paysannerie pauvre	Paysannerie moyenne	Paysannerie aisée	Capitalisme agricole	Autres couches sociales	Nouvelle en 1970	Nombre	%
Retraité . . . . .	27	5	14	ε	ε	0	0	0	48	8,9
Semi-prolétariat . . .	0	65	ε	ε	0	0	0	0	70	12,9
Paysannerie pauvre . .	0	14	63	12	0	0	ε	0	91	16,9
Paysannerie moyenne . . . . .	0	ε	5	130	7	0	0	ε	146	26,9
Paysannerie aisée . . .	0	0	ε	6	131	ε	ε	0	145	26,9
Capitalisme agricole . .	0	0	0	0	ε	18	0	0	19	3,3
Autres couches sociales . . . . .	0	0	ε	0	0	0	20	0	21	4,0
Disparu entre 1967 et 1970 . . . . .	20	13	19	8	ε	0	0	X	X	X
<b>Total en 1967</b> . . . . .	<b>Nombre</b> . . . . .	47	97	93	158	144	22	25	X	540
	<b>%</b> . . . . .	8,0	16,6	15,9	27,0	24,5	3,8	4,2	X	100

ε = moins de 5

## II — DEMOGRAPHIE ET FORCE DE TRAVAIL

Tableau 4. — Répartition en % des chefs d'exploitation en 1967 selon l'âge et la couche sociale

Couche sociale	Age en 1967	Moins de 35 ans	de 35 à 54 ans	55 ans et plus	Total
Semi-prolétariat . . . . .		10,3	52,6	37,1	100
Paysannerie pauvre ..		9,7	35,5	54,8	100
Paysannerie moyenne .		20,8	55,8	23,4	100
Paysannerie aisée . . .		20,3	50,3	29,4	100
Capitalisme agricole ..		13,6 *	72,8 *	13,6 *	100

\* estimation peu précise

Tableau 5. — Estimation du taux de célibat selon les couches sociales en 1967

	Nombre de chefs d'exploitation de sexe masculin nés entre 1913 et 1932	Nombre de chefs d'exploitation de sexe masculin nés entre 1913 et 1932, ayant une épouse vivant sur l'exploitation en 1967	Estimation du taux de célibat
	(1)	(2)	(1) - (2) (1)
Semi-prolétariat ..	52	38	0,27
Paysannerie pauvre . . . . .	33	25	0,24
Paysannerie moyenne . . . . .	86	67	0,22
Paysannerie aisée.	56	49	0,13
Capitalisme agricole . . . . .	14	14	0

Tableau 6. — Nombre moyen d'enfants nés vivants en 1970 des ménages dont la femme est née avant 1926 selon les couches sociales en 1967

Couches sociales	Semi-prolétariat	Paysannerie pauvre	Paysannerie moyenne	Paysannerie aisée	Capitalisme agricole
Nombre moyen d'enfants nés vivants ..	2,71	1,70	2,36	2,49	2,67

Tableau 7. — Répartition en % des exploitations pérennes selon la composition du collectif de travail familial et les couches sociales en 1967

Composition du collectif de travail	Couche sociale	Semi-prolétariat	Paysannerie pauvre	Paysannerie moyenne	Paysannerie aisée	Capitalisme agricole
Collectifs de travail réunissant des travailleurs d'une même génération . . . . .		73,8	68,9	38,0	64,3	50,0
— dont formés du Chef d'exploitation seul . . . . .		14,3	10,8	7,3	8,6	NS *
● dont formés du Chef d'exploitation et de son conjoint . . . . .		57,1	52,8	27,4	50,7	NS *
— autres collectifs réunissant des travailleurs d'une même génération ..		2,4	5,3	3,3	5,0	NS *
Collectifs de travail réunissant des travailleurs de deux générations . . . . .		23,8	31,1	60,7	34,3	50,0
— dont comprenant un descendant du chef d'exploitation . . . . .		2,4	14,9	22,0	7,9	NS *
— dont comprenant plusieurs descendants du chef d'exploitation . . . . .		9,5	2,7	10,7	11,4	NS *
— dont comprenant des ascendants du chef d'exploitation . . . . .		11,0	13,5	28,0	15,0	NS *
Collectif de travail réunissant des travailleurs de trois générations . . . . .		2,4	0	1,3	1,4	
Ensemble . . . . .		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Résultat non significatif.

### III — SYSTEME DE PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

Tableau 8. — Grille de définition des systèmes de production

		Surfaces toujours en herbe + cultur. fourrag. > 3/2		Surfaces toujours en herbe + cultur. fourrag. ≤ 3/2	
		céréales		céréales	
$\frac{\text{Total vaches}}{\text{Total bovins}} \leq \frac{1}{5}$	$\frac{\text{Total brebis}}{\text{Total bovins}} > 5$	Ovin (O)			
	$\frac{\text{Total brebis}}{\text{Total bovins}} \leq 5$	Autre système de production			
	$\frac{\text{Total brebis}}{\text{Total bovins}} > 5$	Ovin (O)			
	$1 \leq \frac{\text{Total brebis}}{\text{Total bovins}} \leq 5$	$\frac{\text{Total vaches laitières}}{\text{Total vaches reproduct.}} \geq 1$	Autre système de production	Autres systèmes	
$\frac{\text{Total vaches}}{\text{Total bovins}} > \frac{1}{5}$		$\frac{\text{Total vaches laitières}}{\text{Total vaches reproduct.}} < 1$	Naissance élevage bovin viande avec ovin (NE - O)	de production	
	$\frac{\text{Total brebis}}{\text{Total bovins}} < 1$	$\frac{\text{Total vaches laitières}}{\text{Total vaches reproduct.}} \geq 1$	Lait (L)		
		$\frac{\text{Total vaches laitières}}{\text{Total vaches reproduct.}} < 1$	Naissance-élevage bovin viande (NE)		

Tableau 9. — Répartition des exploitations en % selon le système de production en 1967 selon la couche sociale

Couche sociale	Système de production	Naissance-élevage bovin viande	Naissance-élevage bovin viande avec ovin	Ovin	Lait	Autres systèmes de production	Total
Capitalisme agricole ..		40,9	45,5	0	0	13,6	100
Paysannerie aisée . . . . .		47,9	43,1	2,1	2,8	4,1	100
Paysannerie moyenne ..		65,2	25,3	1,3	2,5	5,7	100
Paysannerie pauvre . . .		58,1	8,6	3,3	11,8	16,2	100
Semi-prolétariat . . . . .		28,9	8,2	14,4	27,8	20,7	100

Tableau 10. — Nombre moyen, en 1967, de vaches par P A T selon les couches sociales (1)

Capitalisme agricole	Paysannerie aisée	Paysannerie moyenne	Paysannerie pauvre	Semi-prolétariat
11,95	11,75	9,48	6,0	7,27

(1) Uniquement pour les exploitations pratiquant les systèmes de production NE et NE-O.

Tableau 11. — Modalités d'évolution de la productivité moyenne entre 1967 et 1970 selon les couches sociales (1)

	Capitalisme agricole	Paysannerie aisée	Paysannerie moyenne	Paysannerie pauvre	Semi-prolétariat
Variation en % de la surface fourragère moyenne (STH + CF) . . . . .	— 4,9 %	+ 9,2 %	+ 7,3 %	+ 9,2 %	+ 16,4 %
Variation en % du nombre de vaches . . . . .	+ 7,8 %	+ 10,4 %	+ 7,4 %	+ 14,3 %	+ 15,4 %
Variation en % du rapport					
Nombre de vaches	+ 13,6 %	+ 1,2 %	0	+ 4,8 %	— 0,9 %
Surface fourragère					
Variation en % du nombre de P A T . . . . .	— 9,7 %	— 0,2 %	— 6,7 %	— 2,5 %	+ 15,9 %
Variation de la productivité . . . . .	+ 19,3 %	+ 10,7 %	+ 15,1 %	+ 17,2 %	— 0,5 %
Variation en valeur absolue de la productivité . . . . .	+ 2,25	+ 1,27	+ 1,41	+ 0,90	+ 0,04

(1) Même remarque qu'au tableau 10.

#### IV — MOUVEMENT DE TERRES ENTRE 1967 ET 1970

Tableau 12. — Variation de la SAU entre 1967 et 1970 selon les couches sociales (1)  
(exploitations pérennes)

Couches sociales	Proportion d'exploitations augmentant leur SAU de + de 2 ha	Augmentation moyenne de SAU par exploitation augmentant de SAU	Proportion d'exploitations diminuant leur SAU de + de 2 ha	Diminution moyenne de SAU par exploitations diminuant de SAU	Variation moyenne de SAU par exploitation
<b>Capitalisme agricole</b>					
— ensemble . . . . .	50,0 %	33,3	36,4 %	18,1	+ 1,0
— non compris une exploitation ayant accru sa SAU de 250 ha entre 1967 et 1970 . . . . .	47,6 %	11,6	38,1 %	18,1	— 1,4
<b>Paysannerie aisée . . . . .</b>	46,4 %	21,9	21,4 %	13,9	+ 6,8
<b>Paysannerie moyenne . . . . .</b>	51,3 %	10,3	17,3 %	10,6	+ 3,5
<b>Paysannerie pauvre . . . . .</b>	25,7 %	11,0	27,0 %	6,7	+ 1,0
<b>Semi-prolétariat . . . . .</b>	30,9 %	5,9	10,7 %	5,3	+ 1,3

(1) Seules ont été prises en compte les variations de SAU dépassant 2 hectares.

Tableau 13. — Répartition en % des exploitations ayant accru leur SAU selon la couche sociale et l'ampleur de l'accroissement de SAU

Accroissement de SAU	Couches sociales	Semi-prolétariat	Paysannerie pauvre	Paysannerie moyenne	Paysannerie aisée
2 à 9 hectares . . . . .		84,6	73,7	66,2	53,8
10 hectares et plus . . . . .		15,4	26,3	33,8	46,2
Ensemble . . . . .		100,0	100,0	100,0	100,0

Tous les tableaux de cette annexe statistique sont issus du traitement des informations fournies par l'enquête communautaire de 1967 et (ou) par le R G A de 1970 et ne concernent que les exploitations agricoles des communes rurales du Nivernais Central soumises à l'enquête communautaire de 1967, soit environ 1/4 seulement des exploitations du Nivernais Central.